

ENGLISH VERSION BELOW

Accès aux cursus de bachelor et à l'EFLE - informations complémentaires concernant :

1. le baccalauréat français
2. le baccalauréat international (IB)
3. les diplômes des États-Unis
4. les diplômes turcs

Tous les diplômes de fin d'études secondaires étrangers doivent remplir les critères généraux qui peuvent être consultés ici : <https://www.unil.ch/immat/home/menuinst/futurs-etudiants/bachelor/avec-un-diplome-etranger.html>

Ce document explicite certains points de la liste de nos exigences par pays, qui doivent dans tous les cas être remplies (<https://www.unil.ch/immat/home/menuinst/futurs-etudiants/bachelor/avec-un-diplome-etranger/liste-exigences-par-pays.html>).

1. Baccalauréat français

- Les exigences de spécialités et de moyennes sont valables pour tous nos programmes de bachelor. Lorsqu'elles ne sont pas remplies, l'immatriculation est refusée. Dans ce cas, l'admission n'est possible qu'après l'obtention d'un diplôme universitaire reconnu par l'UNIL (licence).
- Le baccalauréat français obtenu en tant que candidat libre, individuel, isolé n'est pas reconnu.
- Les détenteurs du baccalauréat français n'ont pas la possibilité de passer l'examen complémentaire des hautes écoles suisses (ECUS) dans le but de compenser les spécialités manquantes.
- Les études secondaires effectuées hors de la France ne sont reconnues que si la seconde, la première et la terminale (les trois dernières années) ont été suivies :
 - dans une école accréditée par l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE : <https://www.aefe.fr/reseau-scolaire-mondial/rechercher-un-etablissement>)
ou
 - auprès d'un des établissements membres du Groupement des Ecoles Suisses qui préparent au Baccalauréat Français (GESBF : <https://www.gesbf.ch/>)

ou

- en cours complet réglementé auprès du CNED.
- Le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ne donne pas accès aux programmes de bachelor à l'UNIL.

2. Baccalauréat international (IB)

- Les candidats fournissent les relevés de notes des deux années du programme du diplôme lors de leur inscription en ligne auprès de l'UNIL.

3. Diplômes des États-Unis

- Le High School Diploma doit avoir été obtenu dans une école publique (sous supervision directe de l'État) ou accréditée par une agence régionale.
- APs : il ne suffit pas de suivre les cours AP durant l'année, il faut également réussir l'examen AP correspondant auprès du College Board et obtenir la note de 3/5. Les AP Score Reports établis par le College Board doivent être remis en plus du relevé de notes du High School Diploma.

4. Diplômes turcs

- Les diplômes délivrés par les lycées turcs francophones (par exemple les lycées Saint-Michel, Saint-Benoît ou Saint-Joseph) ne sont pas des baccalauréats français. Ils doivent répondre aux conditions indiquées pour les diplômes turcs. Le décret no 63-274 du 19 mars 1963 lie seulement la Turquie et la France, et non les universités suisses.
- Les deux années d'études universitaires exigées pour l'admission à l'UNIL ne peuvent pas être constituées d'un Önlisans Diplomasi, qui n'est pas reconnu.

Access to bachelor programmes and EFLE - additional information regarding:

- 1. French baccalaureate (*see French version*)**
- 2. International Baccalaureate (IB)**
- 3. Diplomas from the United States**
- 4. Turkish diplomas**

All foreign high school diplomas must meet the general criteria, which can be found here: <https://www.unil.ch/immat/en/home/menuinst/futurs-etudiants/bachelor/avec-un-diplome-etranger.html>.

This document explains certain points of the list of our requirements by country, which must be met in all cases (<https://www.unil.ch/immat/en/home/menuinst/futurs-etudiants/bachelor/avec-un-diplome-etranger/liste-exigences-par-pays.html>).

2. International Baccalaureate (IB)

- Candidates provide transcripts for the two years of the diploma programme when registering online with UNIL.

3. Diplomas from the United States

- The High School Diploma must have been obtained from a public school (under direct state supervision) or accredited by a regional agency.
- APs: Merely attending AP courses during the year is not sufficient; candidates must also pass the corresponding AP exam administered by the College Board and achieve a score of 3/5. The AP Score Reports issued by the College Board must be submitted in addition to the High School Diploma transcript.

4. Turkish diplomas

- Diplomas issued by Turkish French-speaking high schools (such as Saint-Michel, Saint-Benoît, or Saint-Joseph) are not French baccalaureates. They must meet the conditions specified for Turkish diplomas. Decree No. 63-274 of March 19, 1963, only binds Turkey and France, not Swiss universities.

- The two years of university studies required for admission to UNIL cannot be comprised of an Önlisans Diploması, which is not recognized.